



Assemblée Générale (AG) de l'Association Halege Procès-verbale du 29 septembre 2021 à 18h15 Visioconférence

Liste des présences : Christian Palma (Président), Charles De Planta (Secrétaire), Samantha Oswald (Comité), Cathy (Comité), Ludivine Giroud (M), Emmanuelle Bigot (M), Nicolas Rey (M), Amélie Pochon(M), Chiara Germain (M), Florian Corod (M), Martine Déage (M), Damien Dudouit (M), André Rosselet (M), Cecilia Mazzeo(M), Hervé Savioz (M), Raquel et Fabien (M), Christophe Deloose (M), Cathy Berthouzoz (M), Diane Martin (M), Angelo Martorana (NM), Faly Ranaivoson (NM), Pierre Maillardet (NM)

(M)= Membre / (NM) = Non membre

Liste des membres excusés : Stéphanie Ilona Horvath, Julie Semoroz, Jérôme Boujol, Flavia Arici, Catherien Graf, Daniel Häring, Clarisse Miazza, Nazario Branca

Prise du PV : Ludivine GIROUD

Accueil :

Mot du comité par Charles De Planta.

Rapport d'activités 2019 – 2020 :

Présentation PowerPoint du Rapport d'activités, de l'association Halege, par Christian Palma.

Vote pour l'approbation du Rapport d'activité 2019 – 2020 → 13 oui / 0 non.

Comptes 2019-2020 :

Lecture de la révision des comptes et présentation des comptes de l'association Halege, par Ludivine Giroud.

Vote pour l'approbation des comptes 2019 – 2020 de l'association Halege → 12 oui / 0 non.

Cotisations / donations :

Proposition du Président du comité afin d'avoir des personnes qui financent l'association ;

- créer une nouvelle qualité de membre soutenant financièrement Halege → Les Ami.e.s de Halege qui pour un montant minimum de CHF 10.-- peuvent bénéficier de certains avantages comme des réductions de prix lors de nos stages ou conférences mais ne peuvent pas voter.
- Ajouter une cotisation couple de CHF 80.--.

Emmanuelle Bigot propose que le montant soit au moins de CHF 25.-- . Elle rapporte qu'à la Maison Nature ils ont testé cette idée et cela fonctionne. Elle explique que s'il y a plus de soutient

et de financement de la part des gens, sans forcément qu'ils s'engagent activement pour l'association, cela fait plus de poids pour les éventuels financeurs de l'extérieur. Dans ce contexte elle propose ; CHF 50.-- pour les membres, CHF 30.-- pour être Ami.e.s Halege et CHF 20.-- pour les dons.

Martine pense également que CHF 10.-- ne sont pas suffisants et que ça risque de désinvestir les personnes.

Vote pour l'approbation du montant de la cotisation des Ami.e.s de l'association Halege → 12 oui / 0 non pour un montant entre CHF 20.-- / 30.--.

Projets 2020 – 2021 :

Présentation PowerPoint des Projets 2020 – 2021, de l'association Halege, par Christian Palma.

Vote pour l'approbation des Projets 2020 – 2021 de l'association Halege → 12 oui / 0 non.

Budgets 2020 – 2021 :

Présentation des budgets (c.f. PowerPoint), de l'association Halege, par Christian Palma.

Désaccords de l'Assemblée Générale sur les budgets car ceux-ci sont déficitaires de CHF 15'300.--. Il n'y a pas d'entrées d'argent dans les budgets présentés, il ne s'agit que d'une liste de charges du compte d'exploitation. Il faut rétablir ces budgets avec des estimations d'entrées d'argent afin qu'ils puissent être validés par l'Assemblée Générale.

Emmanuelle Bigot explique qu'un budget ne peut être déficitaire que de CHF 2'000.-- tout au plus.

Dans le budget, il y a une partie dévolue au salaire concernant le poste du pôle administration / finances, les personnes de l'AG rendent attentive au fait que payer un salaire engendre un engagement et des charges sociales, qu'il ne faut pas prendre à la légère, et Halege est encore une jeune association et il faut, autant que possible, se dispatcher le travail entre les membres de l'association.

Christian fait justement remarquer qu'il a beaucoup de travail pour l'association et qu'il aimerait bien que des membres reprennent certaines tâches et activités, notamment suite au départ d'Alyssa, qui s'occupait du pôle administration / finances, et dont les tâches et les activités n'ont pas été reprises, suite à son absence.

Pour le pôle communication il y a aussi des tâches régulières à exécuter, pour le pôle transmission et le juridique.

Il explique aussi, que ce budget qu'il a établi, est surtout un reflet de ce que l'on a besoin et aimerait avoir, afin que nos activités et projets se déroulent de manière régulière.

Si nous n'avons pas les financements nécessaires à la rémunération d'une personne il est clair que nous n'allons pas l'engager et lui verser un salaire, peut-être que dans un premier temps il faut simplement défrayer les membres actifs qui travaillent hebdomadairement et établir un tarif.

Pour les autres activités qui nécessitent des financements, il va de soi, que si nous n'avons pas l'argent, nous ne le dépenserons pas.

Cécillia aimerait faire de la communication pour Halege et notamment s'occuper de la page Instagram.

Cathy se propose pour être la responsable du pôle Communication, et à ce titre elle va nous organiser notre prochaine rencontre, le dimanche 14 novembre 2021, pour une réunion de travail, entre chaque pôle, en présentiel, dans le canton de Vaud (peut-être au camping de Samantha). Florian, propose de prendre contact avec André pour le pôle transmission. Cécillia et Fabien des nouveaux membres se présentent brièvement.

Les membres de l'AG demandent que les budgets soient rétablis et représentés lors d'une AG extraordinaire pour une nouvelle validation.

Vote pour l'approbation des Budgets 2020 – 2021, de l'association Halege → pas de vote, budgets à refaire.

Élection des nouvelles membres du comité d'Halege :

Samantha Oswald et Cathy Berthouzoz proposent leurs candidatures pour intégrer le comité de l'association, elles sont intégrées à l'unanimité. Nous leur souhaitons la bienvenue !!! Et nous les remercions pour leurs engagements.

Campagne nouveaux membres et fidélisation des membres et abonnés Halege :

Pour être et rester attractifs pour notre réseau faite part de vos idées afin d'alimenter les réseaux sociaux et notre site web !

Merci infiniment de votre participation et de votre aide, à très bientôt !

